



Le 22 octobre 2019

## ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL DU 04 NOVEMBRE 2019

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la SEANCE du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu le **lundi 04 novembre 2019 à 20 heures 00** à la Maison communale de FROIDCHAPELLE.

### ORDRE DU JOUR :

1. 1.857.073.521.8 : - Fabrique d'Eglise Saint Martin à Vergnies - compte 2018 - approbation.
2. 1.857.073.521.1 : - Fabrique d'Eglise Saint Martin à Vergnies - budget 2020 - approbation.
3. 1.784 – Zone de secours Hainaut-Est – modalités de calcul de la clé de répartition des dotations communales 2020: approbation - décision. Dotation communale 2020: approbation – décision.
4. 2.083.54 - Personnel communal - Congés 2020 - Octroi : décision.
5. 2.087.42 - Personnel communal - Prime de fin d'année 2019 - Octroi - décision.
6. 1.713.558 – Redevance pour l'utilisation de conteneurs enterrés (040/363-16). Exercices 2020 à 2025. VOTE.
7. 1.713.55 - Taxes communales - règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés - service ordinaire - exercice 2020 - taux - VOTE
8. 1.777.614 - Gestion des déchets - taux de couverture du coût-vérité - exercice 2020. Fixation - décision.
9. 2.073.527.1 : - Financement UREBA II - prêt CRAC - demande - décision.
10. 2.073.521.5 . - Finances communales - Budget 2019 - Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°3 - Approbation.
11. 1.778.5 – Déclaration communale de politique du logement 2019-2024. Adoption.
12. 2.075.2 : - Programme stratégique transversal (PST) - 2019-2024 : prise d'acte.
13. 2.075 : - Informations/communications diverses.
14. 2.075.1.077.7 : - Procès-verbal de la séance du 14 octobre 2019 – Approbation.

### HUIS CLOS

15. 1.851.11.08 : - Personnel enseignant - ratification des décisions du Collège communal.

Par ordonnance :

La Directrice Générale,  
Anne AELGOET



Le Bourgmestre,  
Alain VANDROMME